

REGADES

BULLETIN ANNUEL 2018



Bonnes fêtes de fin d'année

L'Equipe Municipale



LE MOT DU MAIRE

Chères Régadaises,

Chers Régadais,

Noël s'approche à grands pas. Les fêtes de fin d'année se préparent, c'est toujours un moment de trêve ; profitons-en pour porter encore plus d'attention à nos familles et aux personnes qui nous entourent.

Une nouvelle année va commencer avec beaucoup d'incertitudes. Des changements profonds qui résultent de la mise en œuvre de nouvelles lois, de nouvelles réformes ne seront pas sans incidences sur la vie de la commune.

Département, Etat, les difficultés se compliquent. Les baisses de dotations, de subventions, nous obligerons à composer notre budget avec beaucoup de prudence.

Nous avons terminé le remboursement des emprunts de la station d'épuration et des enfouissements des réseaux et de l'eau.

L'équipe municipale et moi-même sommes conscients de la situation générale, de vos attentes et de vos demandes.

Le recensement de la population aura lieu sur la commune du 17 janvier au 16 février 2019. Mademoiselle Léa GERMAIN passera chez vous pour distribuer les questionnaires à cet effet et vous aider à y répondre le cas échéant. Je souhaite que vous la receviez au mieux, sa tâche n'est pas des plus faciles, c'est pourquoi, je compte sur votre diligence et votre collaboration.

Je remercie Mademoiselle Audrey PERALDI pour toutes ses qualités de secrétaire et son dévouement.

En attendant de vous retrouver pour le partage de la « galette des Rois » le 06 janvier, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un joyeux Noël.

Nous vous adressons d'ores et déjà nos vœux les plus chaleureux de bonne santé, de bonheur, de joie pour 2019, mais aussi de prospérité .

Très bonnes fêtes à toutes et à tous.

Le Maire

Marlène GASTO



DONNEES PRATIQUES

Horaires de la mairie

Ouverture au public : lundi matin de 8h à 12h

Mme GASTO, Maire, reçoit tous les autres jours sur rendez-vous.

Le secrétariat est assuré par Mlle Audrey PERALDI.

Tel /fax: 05.61.95.38.08 Email: regades@orange.fr

Site web: <http://ville-de-regades.e-monsite.com>

Ce site internet régulièrement mis à jour, met à votre disposition tous les renseignements, informations régulières et évolutives.

ETAT CIVIL

Naissance

FAGE PAGES Tomy le 01 janvier 2018

Félicitations aux heureux parents.

Décès

M Gaston SAVE le 26 octobre 2018

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue sur la commune à Mme LAGARDERE Sylvie, à M. et Mme LABAT et leur fils, M et Mme MARCUS BLANCO et leurs enfants.

REMERCIEMENTS

Juillet et août stretching postural



De nouveau cette année, Mme Sandrine ROUCHEUX pour les mois de juillet et août nous a permis de bénéficier à la salle des fêtes de cours gratuits d'initiation au stretching.

Nous la remercions tous et lui faisons part de la grande satisfaction des personnes qui ont bénéficié de ses cours.

INFORMATIONS UTILES



En cas de besoins :

Destruction d'hyménoptères, guêpes, frelons, etc.

Cet artisan est intervenu plusieurs fois sur notre commune avec des résultats très satisfaisants

DESTENAVE Jean-François

4 Carrés, 4 lieu-dit carrés, 31510 LOURDE

Collecte des ordures ménagères de fin d'année pour REGADES



Tournée du 25 décembre reportée au jeudi 27 décembre après-midi à partir de 12h

Tournée du 01 janvier reportée au jeudi 03 janvier 2019 après-midi à partir de 12h

GESTION ESPACE COMMUNAL

Espaces verts



Avec la suppression des contrats aidés, pour l'entretien du village et de la station d'épuration, nous avons signé un contrat renouvelable à l'année avec la société « Cédric Espaces verts » de Labarthe-Rivière.

Eclairage public



Afin de faire des économies sur la consommation électrique du village, il y a un an nous avons demandé au syndicat d'électricité de la Haute Garonne un diagnostic pour le remplacement de l'éclairage actuel constitué d'ampoules halogène par de nouvelles ampoules à LED. Vu les nombreuses demandes le délai d'attente pour la réponse est long.

ACTIONS, EVENEMENTS DE L'ANNEE 2018

Voies communales et chemins ruraux



L'étude et le reclassement de toutes les voies communales de notre commune ont été menés à bien cette année, par le cabinet expert-géomètre DESSENS-FRANCESCONI.

Dialogue d'échange avec la gendarmerie



Dans le cadre de la police de sécurité au quotidien et afin de faciliter le contact et le dialogue entre les gendarmes et la population, les habitants de REGADES avaient été cordialement invités à participer à la réunion du 21 mai 2018, salle de la mairie de REGADES organisée par la « Brigade Territoriale de Proximité de gendarmerie de Saint-Gaudens »

A notre grand regret, il y a eu peu de participants.

Enquête publique PPRs

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Mise en place par les services de l'Etat de l'enquête publique « PPRs » (plan prévention risques sécheresse) destinée à étudier et à déterminer les risques de mouvements différentiels de terrain liés aux phénomènes de retrait, gonflement des sols argileux dû à la sécheresse.

Le rapport de la préfecture conclut que REGADES est dans une zone d'exposition moyenne.

POUR 2019

Recensement



Dans notre commune, le recensement se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

Informations à la mairie

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner!

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Personnes à mobilité réduite : travaux de mises aux normes



Nous continuons la mise en place de la signalétique propre aux personnes à mobilité réduite pour les lieux publics.

- Accès Mairie et le Parking de l'église

RETROSPECTIVE 2018

Célébration du 8 mai.

Dépôt de gerbe au monument aux morts



Célébration du 11 novembre.

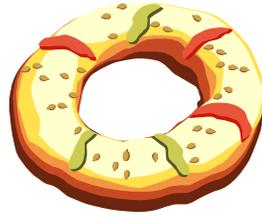
Gerbe déposée



la minute de silence



VŒUX 2018 & GALETTE DES ROIS



RENDEZ-VOUS Dimanche 06 janvier 2019, à partir de 16H00 à la salle des fêtes *Nous vous attendons nombreux pour partager la traditionnelle galette des rois.*



Bonne Année